

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Madame Émilie Arcand, représentante de la communauté;
- Madame Mélanie Dassylva, représentante des parents;
- Madame Line Murray, directrice;
- Madame Caroline Gagné, directrice adjointe;
- Madame Anne-Marie Vallée, représentante du personnel enseignant;
- Madame Audrey Therrien, représentante des parents;
- Madame Dominique Larouche, représentante du personnel enseignant;
- Madame Isabelle Ouellet, représentante du personnel enseignant;
- Madame Émilie Carrier, représentante de la communauté;
- Madame Véronique Lemaire, représentante du personnel professionnel;
- Madame Natacha Huard, représentante des parents;
- Madame Paula Tremblay, représentante du personnel de soutien.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

- Madame Véronique Simard, représentante du personnel enseignant.
- Madame Chantal Plourde, représentante des parents;
- Monsieur Yves Morin, représentant des parents;
- Monsieur Guillaume Plamondon, représentant de la communauté.

*Madame Caroline Gagné agira à titre de secrétaire de la réunion.*

**La formation pour les nouveaux membres a eu lieu à 18 h 45. Le visionnement des capsules 1, 3 et 4 a été présenté.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice, Madame Line Murray, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Madame Line Murray souhaite la bienvenue à tous et chaque membre se présente.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 DÉCEMBRE 2021**

**Il est proposé par** madame Isabelle Ouellet;  
**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution n°**

**CE 21-22 / 11**

**L'ordre du jour se lit comme suit :**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue et présentation des membres
3. Adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2021
4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 26 octobre 2021 (document joint)
5. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 26 octobre 2021
6. Questions du public

**DÉCISIONS**

7. Approbation de la grille matières 2022-2023
8. Approbation des sorties éducatives
9. Approbation de la planification d'éducation à la sexualité
10. Approbation de l'horaire continu du 21 décembre 2021

**INFORMATIONS**

11. Comité de parents Commission scolaire – Madame Audrey Therrien
12. Informations de l'O.P.P.
13. Informations de la direction
14. Informations du service de garde
15. Faits remarquables dans notre école
16. Prochaine rencontre mardi 8 février 2022
17. Levée de l'assemblée

**4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2021 (document joint)**

**Il est proposé par** madame Dominique Larouche;  
**Que** le procès-verbal soit approuvé tel quel.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution n°**

**CE 21-22 / 12**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

<b>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2021 (document joint)</b>	
Aucun suivi au procès-verbal du 26 octobre 2021.	<b>Résolution n°</b>
<b>6. QUESTIONS DU PUBLIC</b>	
Aucune question du public.	<b>Résolution n°</b>
<b>DÉCISIONS</b>	
<b>7. APPROBATION DE LA GRILLE MATIÈRES 2022-2023</b>	
<p>Madame Murray présente la grille des matières pour 2022-2023.  <b>CONSIDÉRANT</b> les besoins du milieu et l'offre pédagogique;  <b>Il est proposé par</b> madame Anne-Marie Vallée  <b>D'adopter</b> la grille des matières 2022-2023.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>	<b>Résolution n°</b>          <b>CE 21-22 / 13</b>
<b>8. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES</b>	
<p>Madame Murray présente les sorties éducatives.  <b>CONSIDÉRANT</b> les besoins du milieu;  <b>Il est proposé par</b> madame Audrey Therrien  <b>D'adopter</b> les sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>	<b>Résolution n°</b>          <b>CE 21-22 / 14</b>

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

**9. APPROBATION DE LA PLANIFICATION D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

<p>Madame Murray présente la planification d'éducation à la sexualité 2021-2022  <b>CONSIDÉRANT</b> les commentaires émis et l'obligation des contenus en éducation de la sexualité;  <b>Il est proposé par</b> madame Mélanie Dassylva  <b>D'adopter</b> la planification d'éducation à la sexualité.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Résolution n°</b></p> <p style="text-align: center;"><b>CE 21-22 / 15</b></p>
--	---

**10. APPROBATION DE L'HORAIRE CONTINU DU 21 DÉCEMBRE 2021**

<p>Madame Murray explique l'horaire continu de la journée du 21 décembre. Les élèves dîneront à l'école et termineront à 12 h 45 pour le préscolaire et 13 h 05 pour le primaire à Trivent 1 et 13 h 00 pour Trivent 2.  <b>Il est proposé par</b> madame Émilie Carrier  <b>D'approuver</b> l'horaire continu du 21 décembre 2021.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Résolution n°</b></p> <p style="text-align: center;"><b>CE 21-22 / 16</b></p>
---	---

**INFORMATIONS**

**11. COMITÉ DE PARENTS COMMISSION SCOLAIRE – Madame Audrey Therrien**

- Certains secteurs de Sainte-Brigitte-de Laval ne pourront pas être desservis tant que les autobus 4 x 4 ne seront pas arrivés.
- Nous sommes toujours en attente des appareils de détection de CO<sub>2</sub>.
- Le calendrier de vaccination est prêt.
- Projet de loi 9 : le but est de traiter les plaintes de façon plus uniforme :
  - 1<sup>er</sup> niveau : Centre de services scolaire;
  - 2<sup>e</sup> niveau : Protecteur régional,
  - 3<sup>e</sup> niveau : Protecteur de l'élève nommé par le ministre.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

**12. INFORMATIONS DE L'O.P.P.**

- Il y a une campagne de bûches glacées.
- Des décorations de Noël ont été installées à Trivent 1 et 2.
- Photos scolaires : il y a eu des insatisfactions à Trivent 1 du côté des enseignantes du préscolaire parce qu'elles auraient souhaité que les photos soient prises dans un autre local tel que discuté au conseil d'établissement de 2019. Puisque la séance dure environ 1 heure et qu'il y a beaucoup de contraintes pour de jeunes enfants, il serait préférable d'utiliser un autre local et de prendre moins de poses.
- Il y aura la campagne pour les trucs écologiques
- Madame Binet termine sa dernière année. Elle sera remplacée par madame Noémie Langevin.

**13. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

- Environ une quarantaine d'élèves sont inscrits à la vaccination du 20 décembre du côté de Trivent 1.
- Deux tests rapides ont été réalisés à Trivent 1 depuis le début.
- Il nous manque des enseignants présentement. Certaines suppléantes ont des contrats qui se terminent en décembre. Nous pourrions donc combler au moins un remplacement en janvier.

**14. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE**

- Madame Annie Tremblay a quitté son poste de responsable à Trivent 2. Elle est remplacée par madame Marion Chêne. Nous souhaitons du succès à Mme Annie dans son nouveau défi. Nous la remercions pour son implication et son dévouement au sein de notre école.

**15. FAITS REMARQUABLES DANS NOTRE ÉCOLE**

- Le marché de Noël est très apprécié.
- Les éducatrices du service de garde de Trivent 1 ont travaillé fort pour construire une glissade dans la cour.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU TRIVENT  
TENUE LE MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H**

**16. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 février 2022 à 19 h 00.

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Émilie Carrier propose de lever l'assemblée à 19 h 52.

*Line Murray*  
*Directrice*

*Caroline Gagné*  
*Secrétaire*